



Store extérieur pour balcon

Par **olivier**, le **28/05/2008** à **09:13**

bonjour, je suis locataire et j'ai demandé à mon agence immobiliere de demandé à mon propriétaire s'il pouvait poser un store sur le balcon car l'appartement est en plein soleil et la chaleur devient insupportable. mais celui ci ne veut faire aucun frais. pourriez vous me dire si mon propriétaire est obligé de le faire poser. merci

Par **ly31**, le **28/05/2008** à **09:27**

Bonjour,rnrnVotre propriétaire n'a aucune obligation de faire installer un store pour vous protéger du soleilrnrnIl peut toutefois le faire et vous demander une contribution
!rnrnMaintenant s'il est TRES sympa il peut tout à fait l'installer rnrnJe vous souhaite bon couragernrnlly31